

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE À PROPOS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme mentionnée ci-dessous lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 7 juillet 2020 à 19 heures :

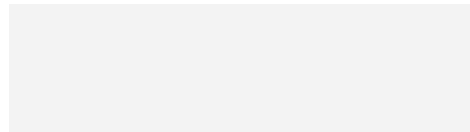
DM2020-0039 255, rue Danis, lot 3 593 801 du cadastre du Québec

Autoriser l'implantation d'une case de stationnement de 4,8 mètres de profondeur, alors que le Règlement 150 concernant le zonage exige qu'une case de stationnement ait une profondeur de 5,5 mètres.

Afin de se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance mentionnée ci-dessus, tout intéressé devra transmettre ses questions ou observations par téléphone au 450 370-4310 ou par courrier électronique à charles.perreault@ville.valleyfield.qc.ca ou par écrit à l'adresse suivante : 275, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5Y9, dans les 15 jours suivant la parution du présent avis .

Les commentaires obtenus seront déposés à la séance du conseil du 7 juillet 2020.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 12 juin 2020.



Micheline Lussier, OMA
Greffière adjointe